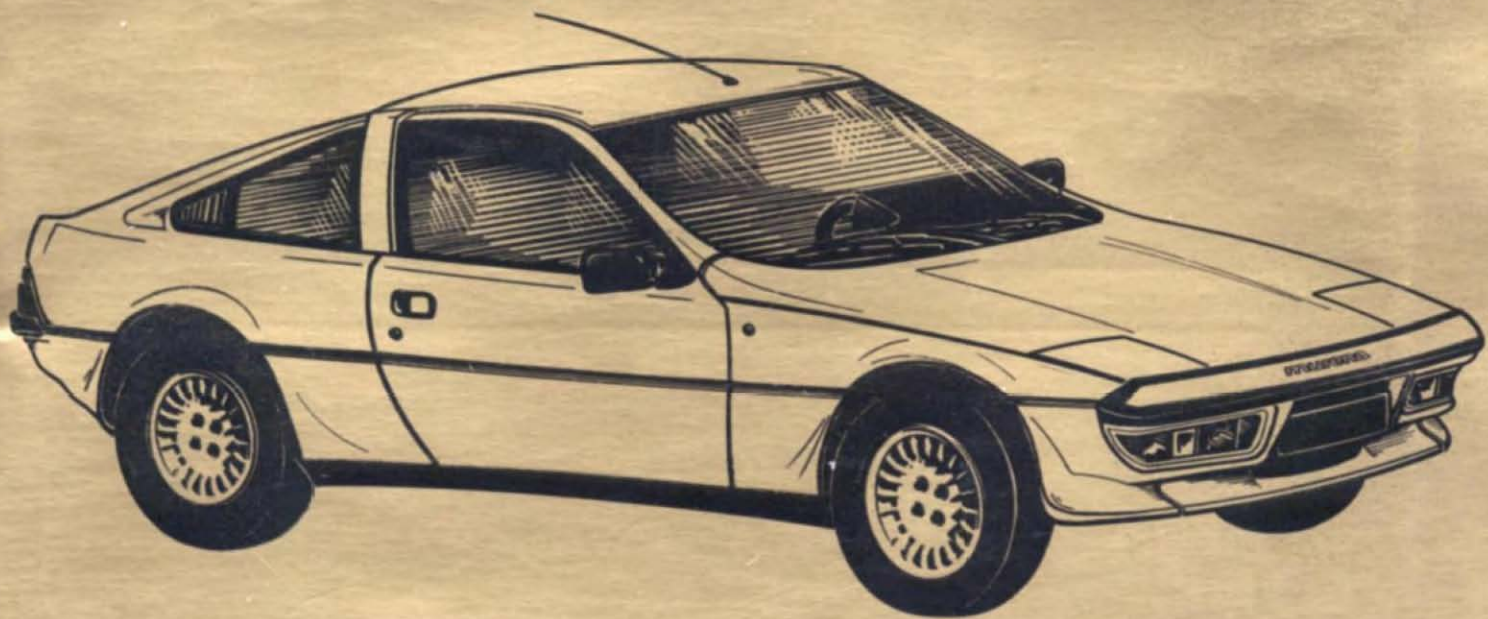


murèna



2 carnet de bord



CARNET DE BORD

Ce Carnet de Bord a été conçu pour vous permettre de suivre tout ce qui concerne l'entretien de votre voiture.

C'est ainsi que vous y trouverez :

- La liste des opérations des gammes de PRÉPARATION A LA ROUTE et de RÉVISION GRATUITE.
- Les coupons correspondants à l'exécution de l'ENTRETIEN PRÉVENTIF.

En début de carnet figure également :

- La liste des lubrifiants et produits recommandés.

Bienvenue à bord

Ce véhicule ayant été étudié et mis au point
avec des lubrifiants SHELL,
les premiers remplissages effectués avec ces produits,
nous vous recommandons exclusivement

Shell

Lubrifiants et ingrédients préconisés

Organes	Spécifications internationales	Lubrifiants recommandés
Moteur	For Service. SE 10 W 40 10 W 50 15 W 50 20 W 50 } selon conditions climatiques locales	SHELL SUPER PLUS MOTOR OIL New Shell Super Motor Oil (appellation internationale) Shell Super 200 (appellations Française et Belge)
Boîte de vitesses mécanique et pont	Gear Lubricant SAE 80 API-Service GL 4	SHELL SPIRAX 80 EP
Moyeux AR	Grease, NLGI Grade 2 EP	SHELL RETINAX AX, DX, DARINA AX ou à défaut RETINAX A
Arbre de transmission	Grease NLGI Grade 2 EP	SHELL Alvania EP 2
Accessoires à huiler à la burette	Huile de vaseline	SHELL RISELLA 17
Liquide recommandé pour freins et embrayage	Brake fluide FMVSS 116-DOT 3	TALBOT PIÈCES DÉTACHÉES (Lockheed 55 - Dow Chemical) Réf. 00 136 688 00

PRÉPARATION A LA ROUTE

15 000 km

IMPORTANT

La vie de votre voiture dépend de la régularité et de la qualité de son entretien. Aussi, votre Concessionnaire, disposant d'un personnel qualifié, d'un équipement approprié et des pièces détachées d'origine, est-il le mieux placé pour vous conseiller utilement.

Vous trouverez donc dans ce carnet un programme d'entretien particulièrement étudié par nos Services Techniques, comprenant :

- Un feuillet récapitulatif des opérations de station-service,
- Des coupons d'ENTRETIEN minimal indispensable tous les 15 000 km.

L'apposition par votre Concessionnaire de son cachet sur les feuillets récapitulatifs et talons des gammes vous permettra de conserver la trace de l'entretien effectué. La main-d'œuvre sera facturée selon les temps figurant sur les coupons, au tarif local en vigueur. Les pièces, lubrifiants et ingrédients seront facturés en sus.

Les opérations de station-service seront facturées selon le tarif local en vigueur.

Ce Car
cerne

C'est

En dé

- La

Bic

RAPPEL DES OPÉRATIONS DE PRÉPARATION A LA ROUTE

Avant essai

Déprotéger la voiture.

Laver la voiture.

Mettre les pneumatiques à la pression.

Vérifier le serrage des roues.

Faire le plein d'essence.

Vérifier le niveau :

- du liquide de frein et d'embrayage,
- d'huile moteur,
- d'eau dans le vase d'expansion,
- d'eau dans le bocal de lave-vitre.

Contrôler visuellement le compartiment moteur.

Vérifier l'état de charge de la batterie.

Voiture sur élévateur

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et du pont.

Vérifier le blocage des bouchons de vidange.

Vérifier l'étanchéité des circuits de freins (raccords).

Contrôler visuellement :

- l'aspect général sous la caisse,
- l'étanchéité de tous les circuits,
- l'alignement de l'échappement,
- l'état des soufflets de protection.

Effectuer les retouches nécessaires.

Essai sur route

Pendant l'essai vérifier le fonctionnement :

- de l'essuie-vitre,
- du lave-vitre,
- du climatiseur,
- des freins.

Noter les bruits anormaux mécaniques et de carrosserie.

Vérifier le bon passage des vitesses et de la marche AR.

Vérifier le fonctionnement de l'appareillage électrique : phares, stops, feux AV, indicateur de direction, instruments de tableau de bord.

Vérifier le fonctionnement de la fermeture :

- des portes,
- des serrures,
- des vitres,
- de la lunette AR.

Vérifier le fonctionnement des réglages du siège du conducteur et des ceintures de sécurité.

Régler les gicleurs de lave-vitre si nécessaire.

Resserrer les gâches de portes.

Après essai

Remédier à toutes les anomalies constatées.

Vérifier et régler les projecteurs.

Décoconner le véhicule.

Finition

Nettoyer :

- la carrosserie,
- l'intérieur de la voiture,
- le pare-brise, la lunette AR, les glaces latérales,
- la planche de bord,
- les pare-chocs.

Contrôler l'aspect général.

Poser les plaques d'immatriculation.

Éventuellement retoucher les éclats de peinture et lustrer les rayures.

PRÉPARATION A LA ROUTE

15 000 km

GAMME DE RÉVISION GRATUITE

Véhicule au sol

Vérifier le fonctionnement de la commande de la lunette AR.

Opérations dans le compartiment moteur

Resserrer la culasse et régler les culbuteurs.

Vérifier, nettoyer et régler les bougies.

Vérifier et nettoyer le ou les carburateurs.

Contrôler la course de commande d'accélérateur et l'ouverture maximale des papillons.

Contrôler le fonctionnement et la garde de la commande de starter.

Vérifier et nettoyer la pompe à essence.

Vérifier le niveau d'huile.

Vérifier le niveau du vase d'expansion.

Vérifier l'étanchéité : huile, eau, essence.

Vérifier le serrage des durites.

Vérifier le serrage de tous les organes (accessoires moteur, suspension).

Vérifier les connexions électriques.

Régler la tension de la courroie d'alternateur.

Vérifier le branchement de la jauge à essence et sa fixation.

Vérifier la fermeture du capot moteur.

Moteur en marche

Vérifier le fonctionnement du starter.

Vérifier la charge de l'alternateur.

Vérifier et régler le calage de l'allumeur à la lampe stroboscopique.

Vérifier le passage et la sélection des vitesses.

Vérifier le fonctionnement de l'ouverture et de la fermeture des phares.

Opérations dans compartiment AV

Vérifier le fonctionnement de la commande d'ouverture du capot AV.

Vérifier le niveau du bocal de lave-vitre.

Vérifier le niveau du liquide de frein.

Vérifier le niveau d'électrolyte dans la batterie.

Opérations intérieur voiture

Vérifier sur les portes le fonctionnement :

- des commandes d'ouvertures,
- des condamnations à clé,

- des lève-vitres,
- régler si nécessaire les gâches des portes,
- des interrupteurs d'éclairage sur pieds AV.

Vérifier le fonctionnement du siège conducteur.

Vérifier le fonctionnement des ceintures de sécurité.

Vérifier le fonctionnement :

- des aérateurs,
- de l'éclaireur intérieur - lecteur de cartes,
- des rétroviseurs,
- de la montre électrique,
- de l'allume-cigare,
- de la remise à zéro du compteur journalier,
- de tous les équipements électriques,
- des feux de signalisations et des accessoires.

Vérifier le réglage des projecteurs et des feux de complément.

Opérations extérieur voiture

Mettre les pneumatiques à la pression requise.

Vérifier le serrage des vis de fixation des 4 roues.

Vérifier l'équilibrage des roues AV.

Huiler toutes les articulations (portes, capot, etc.).

Véhicule sur élévateur

Vérifier le serrage de tous les organes de suspension et de direction.

Vérifier le serrage de tous les accessoires.

Vérifier l'étanchéité des carters de pont, d'embrayage, de boîte de vitesses, de moteur.

Vérifier l'étanchéité des circuits hydrauliques des freins.

Station-service

Vidange - remplissage huile moteur.

Remplacement du filtre à huile.

Vidange - remplissage de l'huile boîte-pont.

Lubrifier :

- le feutre de l'allumeur,
- les commandes d'embrayage d'accélérateur, de freins,
- le renvoi de la commande de servo-frein.

Essai sur route

Vérifier le fonctionnement du ventilateur.

Vérifier le fonctionnement du chauffage.

Régler le ralenti en respectant la conformité anti-pollution.

Contrôler l'efficacité du frein à pied et du frein à main.

Remédier aux anomalies constatées.

L'entretien de votre voiture est basé sur une fréquence de 15 000 km.

SEUL LE REMPLACEMENT DE L'HUILE MOTEUR DOIT ÊTRE ÉFFECTUÉ TOUS LES 7 500 km OU AU MINIMUM TOUS LES SIX MOIS.

A cette occasion seront également effectués :

- le contrôle des niveaux de boîte-pont, freins, vase d'expansion, batterie, lave-vitre,
- le graissage des articulations et tirants de portes.
- la mise à pression des pneumatiques,
- remplacement de l'huile de boîte de vitesses mécanique tous les 30 000 km.

<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>7500</p> <p>Date : Km :</p>	<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>15000</p> <p>Date : Km :</p>	<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>22500</p> <p>Date : Km :</p>
<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>30000</p> <p>Date : Km :</p>	<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>37500</p> <p>Date : Km :</p>	<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>45000</p> <p>Date : Km :</p>
<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>52500</p> <p>Date : Km :</p>	<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>60000</p> <p>Date : Km :</p>	<p>CACHET CONCESSIONNAIRE OU ATELIER AGRÉÉ</p> <p>67500</p> <p>Date : Km :</p>

15 000 km

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

75000

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

82500

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

90000

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

97500

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

105000

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

112500

Date : Km :

vosre voiture a 15 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00411A

2 h 00

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an, même si vous avez parcouru moins de 15 000 km.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

Type d'appareil N°

Co. lu Co. Co. corrigé

H.C régime ralenti trimm

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

VOTRE SIGNATURE

Coupon à conserver par l'atelier

15 000 km

OPÉRATIONS A 15 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Remplacer élément de filtre à air
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- Vérifier pression des pneumatiques
- Graisser charnières de portes et capots
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

voiture a 30 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00421A

2 h 30

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an, même si vous avez parcouru moins de 15 000 Km depuis le dernier coupon d'entretien.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

Type d'appareil N°

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

Co. lu Co. Co. corrigé

h.c régime ralenti r/min

VOTRE SIGNATURE

Date : Km :

Coupon à conserver par l'atelier

30 000 km

OPÉRATIONS A 30 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Reposer le couvre-culbuteurs et le filtre à air muni d'un **ELEMENT FILTRANT NEUF***
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Contrôle visuel état des cosses de batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- **Remplacer filtre à essence**
- Vérifier pression des pneumatiques
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile
- Contrôler le jeu des rotules de suspension, direction et état des caoutchoucs
- **Vérifier jeu moyeu AV ou AR**

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

* En cas d'utilisation en région poussiéreuse le remplacement de la cartouche pourra se faire à échéance plus rapprochée.

voiture a 45 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00431A

2 h 60

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an, même si vous avez parcouru moins de 15 000 km depuis le dernier coupon d'entretien.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

Type d'appareil N°

Co. Lu

Co. U

Co. Corrigé

H.C.

régime ralenti, tr/mm

Date : Km :

VOTRE SIGNATURE

Coupon à conserver par l'atelier

45 000 km

OPÉRATIONS A 45 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Remplacer élément de filtre à air
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- Vérifier pression des pneumatiques
- Graisser charnières de portes et capots
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation
- Remplacer le liquide de frein

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

voiture a 60 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00421A

2 h 30

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an, même si vous avez parcouru moins de 15 000 km depuis le dernier coupon d'entretien.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

Type d'appareil N°

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

Co. lu Co. Co. corrigé

H.C. régime ralenti tr/mm

Date : Km :

VOTRE SIGNATURE

Coupon à conserver par l'atelier.

60 000 km

OPÉRATIONS A 60 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Reposer le couvre-culbuteurs et le filtre à air muni d'un **ELEMENT FILTRANT NEUF***
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Contrôle visuel état des cosses de batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- **Remplacer filtre à essence**
- Vérifier pression des pneumatiques
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile
- Contrôler le jeu des rotules de suspension, direction et état des caoutchoucs
- **Vérifier jeu moyeu AV ou AR**

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

* En cas d'utilisation en région poussiéreuse le remplacement de la cartouche pourra se faire à échéance plus rapprochée.

voiture a 75 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00411A

2 h 00

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an, même si vous avez parcouru moins de 15 000 km depuis le dernier coupon d'entretien.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

Type d'appareil N°

Co. lu Co. Co. corrigé

M.C régime ralenti tr/mrn

Date : Km :

VOTRE SIGNATURE

Coupon à conserver par l'atelier.

75 000 km

OPÉRATIONS A 75 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Remplacer élément de filtre à air
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- Vérifier pression des pneumatiques
- Graisser charnières de portes et capots
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

voiture a 90 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00431A

2 h 90

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an même si vous avez parcouru moins de 15 000 km depuis le dernier coupon d'entretien.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

Date : Km :

VOTRE SIGNATURE

Coupon à conserver par l'atelier.

90 000 km

OPÉRATIONS A 90 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Reposer le couvre-culbuteurs et le filtre à air muni d'un **ELEMENT FILTRANT NEUF***
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Contrôle visuel état des cosses de batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- **Remplacer filtre à essence**
- Vérifier pression des pneumatiques
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation
- Remplacer le liquide de frein

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile
- Contrôler le jeu des rotules de suspension, direction et état des caoutchoucs
- **Vérifier jeu moyeu AV ou AR**

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

* En cas d'utilisation en région poussiéreuse le remplacement de la cartouche pourra se faire à échéance plus rapprochée.

voiture a 105 000 km

TEMPS FORFAITAIRES
(en heures et centièmes)

Les opérations décrites au verso de ce coupon ont été sélectionnées par nos Services Techniques et représentent l'ENTRETIEN MINIMAL INDISPENSABLE dont votre véhicule doit bénéficier depuis le dernier examen périodique.

La facturation sera effectuée par votre Concessionnaire au tarif main-d'œuvre local en vigueur sur la base du temps forfaitaire indiqué sur le coupon détachable ci-contre.

Les fournitures et ingrédients seront facturés en sus.

OPERATION N°/00411A

2 h 00

Ces opérations doivent être exécutées au moins 1 fois par an, même si vous avez parcouru moins de 15 000 km depuis le dernier coupon d'entretien.

La mesure des émissions de gaz sera effectuée et facturée selon la RÉGLEMENTATION en VIGUEUR

Type d'appareil N°

Co lu Co' Co corrigé

H.C régime ralenti ts/mm

Date : Km :

CACHET CONCESSIONNAIRE
OU ATELIER AGRÉÉ

VOTRE SIGNATURE

Coupon à conserver par l'atelier

105 000 km

OPÉRATIONS A 105 000 km

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR EN BAS OU A MI-HAUTEUR :

- Régler les culbuteurs
- Remplacer les bougies
- Remplacer élément de filtre à air
- Vérifier le point d'avance
- Vérifier les niveaux :
 - réservoir de liquide de frein
 - circuit de refroidissement (en hiver vérifier le degré de protection)
 - batterie
- Vérifier tension courroie alternateur
- Nettoyer la soupape du reniflard
- Vérifier pression des pneumatiques
- Graisser charnières de portes et capots
- Contrôler le fonctionnement des appareils d'éclairage et de signalisation

VOITURE SUR ÉLÉVATEUR LEVÉ :

- Contrôler état et étanchéité :
 - du circuit de refroidissement
 - du circuit d'alimentation essence
 - du circuit hydraulique, embrayage
- Régler le frein à main
- Assécher, nettoyer, graisser le système de frein à main sur les étriers AR
- Contrôler étanchéité des amortisseurs
- Contrôler état des soufflets de crémaillère
- Contrôler état des soufflets d'arbres de roues
- Remplacer la cartouche de filtre à huile

ESSAI SUR ROUTE :

- Contrôler le fonctionnement général de la voiture
- Au retour d'essai : réglage du ralenti
- Contrôler à l'analyseur de gaz la conformité aux normes antipollution (en fonction de la législation locale en vigueur)

FALBOT

1955 INDI



TALBOT

AUTOMOBILES TALBOT

AUTOMOBILES TALBOT SOCIÉTÉ ANONYME RÉGIE PAR
LES ARTICLES 118 A 150 DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS
COMMERCIALES AU CAPITAL DE 890000000 F

SIÈGE SOCIAL : 46 AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE
75017 PARIS

R.C.S. PARIS 866201407500011

TALBOT MATRA

Réf. édition : B. M 1600 - 11.80
Réf. P.D. : 0032793200
Printed in France

Reproduction même partielle interdite
sans l'autorisation écrite de TALBOT.
Imp. PALLAS - Malakoff

TALBOT MATRA